



Procès verbal de la réunion des administrateurs 11 mars 2008

77, rue Ste-Ursule

Étaient présents :

Jean Beauchesne
Roger Bertrand
Claudette Blais
Louis Germain
Louise Gauthier
Isabelle Roy
Veronyc Sansoucy

S'étaient excusés :

Étienne Berthold
Élisabeth Farinacci
Almincar Rodriguez

Était absent :

Clairmont Perreault

Denis L'Anglais, conseiller juridique, assiste à la réunion.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 février 2008
3. Rencontre avec Claudette Bhérier, directrice générale de l'Association des commerçants de la rue St-Jean.
4. Rapport de rencontre avec Marie-Louise Pineault, de la coopérative Petit-Champlain.
5. Rapport du Comité de suivi pour la mise en œuvre du Plan directeur.
6. Sélection des personnes et des thèmes pour les activités du CCVQ à l'Espace 400^e.
7. Projet d'accueil des touristes au cours du 400^e.
8. Mandat de mise à jour du membership. Yves Boissinot.
9. Enquête(s) sur les besoins des résidants en services de proximité.
10. Fête de la musique : table publique – implication du CCVQ.
11. Comité du patrimoine mondial de l'Unesco : 32^e session – participation – présidence du Dr. Christina Cameron.
http://www.conferium.com/Clients/icomos/fr/01_bienvenue.htm
12. Entretien de ccvq.org durant les trois semaines d'absence de LG.
13. Varia :

a) RBCI : organisation d'une réunion bilan.

Louis Germain préside la réunion qui débute à 17h45 et Isabelle Roy agit comme secrétaire.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Claudette Blais, appuyée par Roger Bertrand, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Adoption du procès verbal de la réunion du 5 février

Sur proposition de Louis Germain, appuyée par Claudette Blais, le procès-verbal est adopté.

3. Rencontre avec Claudette Bhérier, directrice générale de l'Association des commerçants de la rue St-Jean

Après une brève description de son parcours professionnel, Mme Bhérier nous expose la situation de l'association des commerçants de la rue St-Jean intra-muros.

L'objectif de l'association est de rallier les commerçants de la porte St-Jean jusqu'à la rue Buade (environ 100 commerces) et d'encourager le commerce au détail de qualité. L'existence de l'ACRSJ facilite également la communication avec la Ville sur certains aspects dont le zonage et le contrôle des permis de restauration. Jusqu'à maintenant, les commerçants adhèrent facilement; 65 d'entre eux se sont joints au groupe. 32 commerces sont de type corporatif, membres de chaînes dont le siège social se trouve dans un ou l'autre des grands centres canadiens. Avec eux, la communication est difficile et l'adhésion, presque impossible, car les gestionnaires de ces commerces sont soumis à la volonté de leur siège social.

Le CCVQ et l'ACRSJ se sont rencontrés à deux reprises, via leurs responsables respectifs. La communication est facile et conviviale. Le C.A. de l'association est composé de trois restaurateurs et de quatre commerçants. Les hôteliers, qui ont longtemps occupé un poste d'administrateur au sein de l'organisation ne sont actuellement pas représentés au conseil mais collaborent efficacement.

Roger Bertrand propose que le CCVQ appuie la proposition de la Ville d'utiliser à des fins administratives le premier étage d'un édifice dont le rez-de-chaussée est commercial, pour faciliter l'aménagement des étages supérieurs à des fins résidentielles.

Louis Germain souligne la pauvreté du commerce, un sujet déjà abordé à plusieurs reprises dans le cadre de rencontres antérieures. Il mentionne que dans certaines villes d'Europe, il est possible de réglementer les types de commerces dans une aire donnée et

que le Vieux-Québec devrait s'inspirer de ces pays outre-Atlantique et agir par le biais de la réglementation ou du zonage.

Roger Bertrand demande quelles sont les attentes de l'ACRSJ envers le CCVQ, auquel Mme Bhérier répond « échanger, et travailler vers un même objectif ». M. Bertrand propose de mettre en parallèle les priorités des deux organismes afin d'identifier les points communs. De futures rencontres pourront préciser les intentions communes des deux partis.

En bref, la nouvelle administration de l'ACRSJ lui insuffle une énergie nouvelle. Elle a visiblement le vent dans les voiles et de nombreux projets en tête. Le CCVQ est heureux de pouvoir collaborer avec cette association.

4. Rapport de rencontre avec Marie-Louise Pineault, de la coopérative Petit-Champlain

Louis Germain résume sa rencontre avec Marie-Louise Pineault en disant que plusieurs des situations vécues par l'Association des marchands du Petit-Champlain ressemblent à celles rencontrées par l'ACRSJ. Ce sur quoi les gens du Petit-Champlain travaillent le plus, actuellement, est précisément la lutte à l'élimination des commerces «trappe à touriste» aux environs de leur zone de contrôle.

5. Rapport du Comité de suivi pour la mise en œuvre du Plan directeur – rencontre du 20 février 2008

Étaient présents :

Claudette Blais

Benoît Bossé

Nadine Gally

1. Mandat du Comité de suivi.

Le Plan directeur du quartier Vieux-Québec Haute-Ville, Basse-Ville et Cap-Blanc est l'outil de planification qui permet d'intégrer les besoins des résidants du quartier. Au cours des deux dernières années, le CCVQ a participé très activement aux différentes séances de consultation organisées par la Ville. Il a réussi à faire inscrire dans le Plan directeur la très grande majorité de ses préoccupations pour améliorer le cadre de vie et la qualité de vie des résidants du quartier. Les orientations et les objectifs du Plan directeur ont été adoptés par le Conseil municipal le 3 juillet 2006 alors que le Plan d'action a été entériné par le Conseil d'arrondissement le 27 août 2007.

Conformément à ce qui a été demandé à l'assemblée générale des membres, il importe maintenant de s'assurer que les décisions prises par la Ville respectent les orientations, les objectifs et les priorités du plan directeur.

Dans ce cadre, le Comité de suivi doit définir les moyens qui permettront d'analyser sur une base régulière le degré d'avancement du plan d'action.

Il a été proposé que l'on demande à la Ville d'instaurer un tableau de bord qui préciserait qui est responsable de quoi et selon quel échéancier. Cette demande devrait être formulée dans le cadre des rencontres du CCVQ avec le directeur de l'arrondissement de La Cité.

Le tableau de bord devra notamment respecter les priorités suivantes :

1. l'élaboration d'une politique d'encadrement des grands événements
2. la réalisation et la mise en œuvre d'une stratégie de développement et de gestion des établissements hôteliers
3. la révision de la réglementation sur le zonage.

Une attention particulière devra être accordée à la consolidation des acquis et au renforcement du zonage résidentiel. Le plan de circulation et l'adoption d'une charte du piéton devront aussi constituer des cibles prioritaires.

2. Composition.

Claudette Blais, Jean Beauchesne, Benoît Bossé, Élisabeth Farinacci Nadine Gally, Christine Gosselin,

Selon la nature des mandats, on sollicitera des collaborations supplémentaires.

4. Fonctionnement.

Le Comité se réunira sur une base régulière une fois par mois. La rencontre se tiendra le lundi qui précède la réunion du Conseil de quartier. Le calendrier des rencontres devra également tenir compte des réunions du Conseil du CCVQ et des réunions du Conseil d'arrondissement.

6. Sélection des personnes et des thèmes pour les activités du CCVQ à l'Espace 400^e

Roger Bertrand revient sur l'éventuelle présence citoyenne à l'Espace 400^e, qui a pour objectif d'accueillir les visiteurs et d'accroître la visibilité des résidants. Après discussion avec les responsables du site, une plage horaire a été identifiée comme partiellement disponible au Bistro, situé sur le quai Renaud 2. Le CCVQ est invité à soumettre un projet intéressant pour les dimanches entre 17 et 19h, sous forme de table ronde. Le 400^e accepte d'installer une affiche pour annoncer les tables rondes en question mais ne peut la maintenir en permanence. Elle ne sera installée que les jours où le CCVQ agira.

Roger Bertrand propose 5 présences, en associant 4 ou 5 personnes aux thèmes que le CCVQ jugera les plus pertinents.

Il nomme les 17 thèmes associés aux 17 semaines d'animation à Espace 400^e, Québec Capitale, Québec fêtée, Québec pour le plaisir des sens (1 et 2), Québec ville d'eau,

Québec de mémoire, Québec rêvée, Québec d'avenir, Québec d'invention, Québec de science, Québec d'éducation, Québec de santé, Québec ville du monde, Québec en image.

M. Bertrand a reçu des membres du CCVQ 42 suggestions et il propose une mise en commun et l'ajout de nouvelles candidatures. Il procède à la lecture et les membres y vont de leurs suggestions.

Il n'y aura pas de délibérations sur place, un fichier Excel sera plutôt transmis par Roger Bertrand aux administrateurs afin qu'ils arrêtent leur choix sur 4 ou 5 thèmes, en y associant les conférenciers les plus inspirants.

Louis Germain propose de réunir les candidats afin de leur vendre le projet, et par le fait même, recruter des membres de qualité au sein du CCVQ.

7. Projet d'accueil des touristes au cours du 400^e

Louis Germain présente un projet d'accueil des touristes durant le 400^e, projet soumis par un non-résidant, Luc Villeneuve. Il s'agit de produire une identification – macaron, brassard, ou autre – que les résidants porteraient. Les touristes pourraient s'adresser ainsi aux résidants pour leur demander leur chemin ou autres renseignements. Tous sont d'accord avec le principe d'identification et de transmission d'information.

Isabelle Roy insiste sur le fait que les résidants ne peuvent pas s'improviser guides, mais qu'ils doivent se limiter à agir à titre d'agents d'orientation.

Louis Germain va continuer les démarches avec Luc Villeneuve et voir si le projet est réalisable.

8. Mandat de mise à jour du *membership*. Yves Boissinot

Louis Germain rapporte avoir recruté un membre, Yves Boissinot, pharmacien de profession et résidant du Vieux-Québec qui désire ardemment prêter main forte au CCVQ. Ayant une facilité à entrer en contact avec le public, il propose ses services pour effectuer des appels téléphoniques pour le renouvellement du *membership*. Louis Germain assure qu'il s'agit d'une personne de confiance, et propose de lui remettre la liste des membres afin qu'il agisse. Le C.A. accepte la proposition. Louis Germain se charge de la remise du document et des explications requises.

9. Enquête sur les besoins des résidants en services de proximité

Louis Germain a reçu l'appel de Sandra Gilbert, de la Ville, concernant les services de proximité dans le Vieux-Québec. Comme la Ville a fait enquête sur le sujet récemment et que les résultats se trouvent sur le site Internet, le CCVQ n'a pas à intervenir à ce sujet.

10. Fête de la musique : table publique – implication du CCVQ

Louis Germain résume sa conversation avec Karl-Patrick Guérard, conseiller en communication de la Caisse Desjardins de Québec.

Dans le cadre de la Fête de la musique sera organisé un grand banquet populaire sur la rue St-Jean. Les résidants seront appelés à apporter chacun un plat. KPG souhaite que le CCVQ intervienne, entre autres choses pour inciter la participation résidante.

Louis Germain est en attente d'un document qui sera remis aux administrateurs afin d'obtenir de plus amples informations sur le projet pour discuter de la nature de la collaboration.

11. Comité du patrimoine mondial de l'Unesco : 32^e session – participation – présidence du Dr. Christina Cameron

L'Unesco tient la réunion annuelle 2008 du Comité du patrimoine mondial à Québec. Il y a là l'occasion de rencontres intéressantes.

Denis L'Anglais est chargé de contacter Mme Cameron afin de discuter de la possibilité de l'intégration d'une intervention du CCVQ durant cet événement.

Claudette Blais propose d'attendre de connaître le cadre de la rencontre avant de spéculer sur la participation du CCVQ.

Il est proposé que le CCVQ organise un 5 à 7 où les représentants des villes du Patrimoine mondial seraient invités. Les membres soulignent que les finances du CCVQ ne permettent pas une telle initiative. Dans ce cas, des commandites seraient une condition obligatoire à la tenue de l'événement.

12. Entretien de ccvq.org durant les trois semaines d'absence de LG

Louis Germain sera absent du 4 au 28 avril 2008. Il faut assurer l'entretien du site Web durant son absence.

Pierre Lemieux, ancien employé de LG est prêt à assurer les fonctions de webmestre mais les membres du CCVQ devront se charger de rédiger le contenu en produisant minimalement un texte par semaine. Louis Germain appelle à la participation des membres.

Isabelle Roy propose qu'Élisabeth Farinacci se charge de la révision des textes, pour les transmettre par la suite à Pierre Lemieux. Louis Germain fera la démarche.

13. Varia

a) RBCI : organisation d'une réunion bilan

Roger Bertrand souligne l'importance d'écrire une lettre bilan du RBCI. Il propose d'attendre de voir s'il y aura réédition de l'événement avant l'envoi ou la publication.

Claudette Blais souhaite participer à cet échange d'idées et réitère son intérêt et sa disponibilité.

Une rencontre des membres est prévue dans un avenir rapproché afin de faire une mise en commun des idées. Roger Bertrand s'en charge.

b) Financement

Isabelle Roy rappelle que le financement du CCVQ doit être établie via le *membership*, les dons, et les activités de financement. Elle relance l'idée d'organiser un bazar au printemps et de s'associer à une communauté religieuse voisine pour l'entreposage du matériel et de partager les profits avec cette dernière. Elle fournira le détail de cette proposition au CCVQ par voie électronique, et se charge de faire les contact auprès des Pères du Sacré-Cœur.

Fin de la réunion : 20h15